

Le retour de la consigne du verre



Citeo espère aboutir à 900 millions de contenants en verre réemployables en circulation. (@Andrew Seaman / Unsplash)

Après la semaine du World CleanUp Day, le gouvernement a annoncé le retour, d'ici deux ans, de la consigne du verre. Les défis logistiques sont nombreux mais les acteurs locaux, qui n'ont pas attendu l'obligation, offrent un terrain d'expérimentation privilégié. Producteurs, supermarchés, centres de lavages... Tous sont en ordre de marche.

Ramener sa bouteille de jus de fruit au supermarché pour qu'elle soit lavée et réemployée sera à nouveau un geste banal. Si des bornes de déconsignation sont déjà présentes dans de nombreux supermarchés en Alsace, elles restent très peu courantes ailleurs.

En juin 2023, Bérangère Couillard, l'ancienne secrétaire d'État chargée de l'Écologie, a annoncé la «*généralisation d'ici deux ans*» de la consigne sur les bouteilles et les pots en verre. Des expérimentations seront mises en œuvre «*d'ici l'an prochain*».

Production, collecte, nettoyage... De nombreux acteurs doivent travailler ensemble. Les éco-organismes Citeo et Adelphe, chargés de la gestion des emballages et papiers, orchestrent le projet ReUse pour poser les premières briques d'un système national mutualisé.

Un appel à projet de 50 millions d'euros est lancé pour soutenir de nouvelles expérimentations. Car plusieurs existent déjà et ne demandent qu'à aller plus loin. Notamment, une dizaine d'acteurs locaux du réemploi ont créé l'association France Consigne afin d'harmoniser et partager leurs bonnes pratiques.

Citeo espère aboutir à 900 millions de contenants réemployables en circulation, réutilisables plus de 20 fois. Ils seraient déposés dans 15 200 points de collecte dont des supermarchés. Il faudrait également 20 centres de tri et de lavage partout en France.

«*Il y a déjà 12 unités de lavage en France; elles seront 17 à la fin de l'année*», a indiqué aux Échos en Juin 2023 le Réseau Vrac et Réemploi, qui fédère 1 200 professionnels. Standardiser les contenants et les étiquettes reste un point clé pour la montée en puissance de la consigne. Si 30 à 40% des bouteilles en verre sont déjà consignées dans les restaurants, elles sont envoyées à chaque centrale de production qui possède son propre système.

Des verriers comme Verallia et O-I, cités par Bérangère Couillard, travaillent à créer des bouteilles et pots en verre standards à destination des industriels de l'agroalimentaire. Dans un contexte d'augmentation du prix du verre, ces investissements pourraient devenir avantageux.

Le prix des modalités de la consigne, un incitatif monétaire pour favoriser la collecte, est un des leviers à sa démocratisation. «*C'est une question juridique de taille encore loin d'être réglée*», commente l'agence Albumine, spécialisée dans le conseil pour les entreprises de l'agro-alimentaire, dans un post LinkedIn. Actuellement, de nombreuses façons de faire voient le jour: bons d'achat, café offert, paiement différé...

La consigne ne se fera pas sans une sensibilisation des consommateurs. «*La consigne sur des bouteilles de 75 cl ou 1 L n'a pas marché au contraire des 33 ou 25 cl*», témoigne un dirigeant de cave V&B. Packaging des étiquettes, scan par QR Code, affichages... Tout doit être testé pour vérifier la bonne compréhension de chacun et aboutir à de nouvelles habitudes.

Zero Waste France appelle à rendre obligatoire, pour les distributeurs, la reprise des contenants en verre. L'Allemagne, souvent citée en modèle pour son système de consigne, ne l'a imposé que pour les contenants en plastique dans un but de recyclage, une pratique controversée. Résultat : la collecte du verre pour réemploi se réduit chaque année.

Or, selon une étude publiée par Zero Waste Europe en 2020, le réemploi du verre émet, en termes de GES, 85% en moins que le recyclage du verre, 70% en moins que le recyclage du PET -une forme de plastique- et 50% en moins que le recyclage de l'aluminium. L'ADEME, qui a comparé en juin 2023 le réemploi et le recyclage du verre, confirme cet avantage mais précise qu'au sujet de l'eau, son étude «*ne permet pas d'identifier qu'une option soit plus avantageuse que l'autre*».

Bruno Bourgeon, président d'AID <http://www.aid97400.re>

D'après Novéthic du 27 Août 2023 <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/economie-circulaire/isr-rse/grand-retour-de-la-consigne-en-verre-top-depart-des-preparatifs-151705.html>